

Bulletin de vigilance Régional.

CENTRE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL D'AIX-EN-PROVENCE

Numéro : 3101SE05

Emis le : mardi 31 janvier 2012 à 16h10

par : Météo-France Aix en Provence

Date et heure du prochain message : au plus tard le mardi 31 janvier 2012 à 19h00

■ Type de phénomène

Neige-Verglas.

Phénomène en cours.

Fin de phénomène prévue le mercredi 01 février 2012 à 07h00

■ Localisation

Début de suivi pour :

Aucun département

Maintien de suivi pour :

Alpes de Hautes-Provence (04), Alpes-Maritimes (06), Var (83), Corse-du-Sud (2A) et Haute-Corse (2B).

Fin de suivi pour :

Hautes-Alpes (05), Bouches-du-Rhône (13) et Vaucluse (84).

■ Description

Qualification du phénomène :

Chutes de neige dans des proportions plutôt inhabituelles pour la région risquant de perturber fortement les diverses activités.

Faits nouveaux :

Fin de la vigilance ORANGE sur Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Hautes-Alpes.

Quantités sur le sud-est de la région PACA revues quelque peu à la baisse.

Situation actuelle :

Des précipitations faibles à modérées affectent encore les deux tiers Sud de la région PACA. Il s'agit essentiellement de neige sur l'extrémité Est du Vaucluse, l'extrémité Nord-Est des Bouches du Rhône, l'intérieur du Var et des Alpes-Maritimes, une bonne partie des Alpes de Haute Provence.

Partout ailleurs, il pleut ; parfois pluie et neige mêlées vers le littoral de l'Est Var et des Alpes Maritimes.

Quantités observées :

Hautes Alpes : 10/15 cm localement 25/30 cm dans la région de Guillestre, 40 cm dans le Champsaur.

Alpes de Hte Provence : 10 à 15 cm localement 20 cm dans la région d'Allos

Vaucluse, Bouches du Rhône : 5/15 cm au dessus de 200/400 m.

Var, Alpes Maritimes : 10/20 cm vers 300/500 m, 2 à 5 cm vers 200 m

Evolution prévue :

- Vaucluse, Bouches du Rhône : les précipitations, généralement faibles, parfois neigeuses, notamment de l'Est du Vaucluse au Nord-Est des Bouches du Rhône, disparaissent en soirée. Par la suite, le temps redevient sec. Le ciel se dégage, favorisant des gelées nocturnes assez marquées et la formation de plaques de glace au sol.

- Hautes-Alpes : le temps est redevenu sec globalement. Pas de nouvelles précipitations en vue, mais de fortes gelées nocturnes favorables à des phénomènes glissants.

Alpes-de-Hautes-Provence, Var et Alpes Maritimes : Jusqu'en 1ère partie de nuit de mardi à mercredi, chutes

de neige faibles à modérées, temporairement assez soutenues. En ce qui concerne les Alpes de Hautes Provence, la partie Sud-Est est la plus exposée. La neige devrait finir par atteindre les secteurs littoraux entre la frontière italienne et l'Est du golfe de Saint-Tropez.

A noter qu'il s'agit d'une neige « collante ».

- Corse : les chutes de neige se renforcent et se généralisent de la Haute-Corse vers la Corse-du-sud. Elles sont parfois accompagnées d'averses orageuses, en particulier en façade Ouest de l'île, avec par conséquent des cumuls importants en peu de temps.

En seconde partie de nuit de mardi à mercredi, l'activité précipitante et neigeuse tend à se concentrer sur une moitié Nord de la Corse. La neige finit alors par gagner le littoral (Balagne, Cap Corse). Les chutes de neige jusque sur le littoral se maintiennent en matinée de mercredi, puis faiblissent sensiblement par la suite.

A noter que les vents de secteur Nord très soutenus occasionneront la formation de congères.

QUANTITES ATTENDUES :

- Alpes de Haute-Provence, Alpes-Maritimes, intérieur Var : sur l'épisode, au dessus de 300/500 m, de l'ordre de 10/20 cm à 20/40 cm. Vers 200 m, de l'ordre de 5/15 cm, localement plus. Vers le bord de mer (de l'Est Var aux Alpes Maritimes), de l'ordre de 2/5 cm peut-être plus localement.

- En Haute-Corse (parties Nord et Ouest en particulier) : Bord de mer : 2/5 cm localement 5/10 cm 200 m : 5/10 à localement 10/20 cm 400/600 m : 10/20 à 20/40 cm 800 m : 20/40 à localement 40/60 cm -

En Corse du Sud (partie occidentale en particulier) : Bord de mer : quelques cm possibles dans la région de Porto 200 m : 5/10 cm dans la région de Porto 400/600 m : 7/15 cm localement 15/30 cm 800 m : 20/40 à 40/60 cm Par ailleurs pour la Haute-Corse les vents se renforcent en nuit de mardi à mercredi avec une vigilance de niveau « JAUNE » pour les vagues-submersion :

Littoral de la Haute Corse, de Saint Florent à Galéria :

Période de risque : le mercredi 1 février de 00h à 09h.

Le littoral de la Balagne sera affecté par de fortes vagues en provenance du Nord. De forts déferlements peuvent engendrer des submersions localisées sur les parties exposées ou vulnérables du littoral, notamment les plages et ports ouverts au nord comme vers Saint Florent, l'île Rousse, Calvi ou Galéria.

■ Conséquences possibles

Neige-Verglas/Orange

- * Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.
- * Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- * Les risques d'accident sont accrus.
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

■ Conseils de comportement

Neige-Verglas/Orange

- * Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- * Privilégiez les transports en commun.
- * Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).
- * Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- * Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- * Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- * Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- * Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- * N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.